



Baromètre PRISM'EMPLOI



COMMENTAIRE GÉNÉRAL POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE 2019

Après -4,3 % en août, l'emploi intérimaire enregistre une baisse plus prononcée avec -6,7 % en septembre.

Les tendances sectorielles, désormais comprises entre -2,8 % dans les services et -8,7 % dans l'industrie, tendent à se resserrer.

C'est dans l'industrie (-8,7 %) que la situation reste la plus défavorable, sans toutefois que celle-ci se détériore (-8,1 % en moyenne en 2019).

La baisse dans les transports (-7,8 %) demeure plus marquée que la moyenne, néanmoins elle se situe en septembre 2,2 points au-dessus de son évolution enregistrée depuis le début d'année.

Le recul intervenu dans le BTP et dans le commerce pendant l'été, se confirme en cette rentrée avec respectivement -3,1 % et -6,2 % en septembre.

Dans les services, l'emploi intérimaire se contracte de nouveau en septembre avec -2,8 %, après le rebond de 3,3 % en août.

Dans ce contexte, seuls les cadres et les professions intermédiaires tirent leur épingle du jeu (+1,1 %), les autres catégories professionnelles étant toutes orientées à la baisse : ouvriers non qualifiés (-6,3 %), employés (-7,3 %) et ouvriers qualifiés (-9,8 %).

La baisse des effectifs intérimaires enregistrée depuis le 4^{ème} trimestre 2018 doit être relativisée :

- En croissance depuis janvier 2015, l'intérim se situe encore à un niveau historiquement élevé.
- Avec 73 000 CDI intérimaires signés à fin septembre 2019, cette forme de contrat poursuit son développement de façon complémentaire aux contrats d'intérim classiques. Depuis un an, ce sont plus de 25 000 CDI supplémentaires qui ont été recrutés par les agences d'emploi. Ainsi en tenant compte de ce type d'activité, la diminution de l'emploi intérimaire dans son ensemble se limiterait à -4,1 %.

QUELQUES POINTS DE REPÈRES SUR L'INTERIM

- **L'intérim représente une part relativement stable de l'emploi salarié en France** entre 2,9 % et 3,6 % depuis 2000.
- **L'intérim constitue un indicateur avancé de l'emploi**, les infléchissements observés intervenant 6 à 12 mois avant que les mouvements d'emploi d'autres secteurs soient perceptibles.
- Un **niveau de croissance économique annuel compris entre 0,6 % et 0,8 %** permet de créer des emplois intérimaires. Le seuil permettant aux entreprises de développer de l'emploi durable se situe autour de 1,5 %.
- **L'évolution de l'intérim ne permet pas d'anticiper l'évolution du chômage** qui est influencée par de nombreux facteurs extérieurs à l'emploi.
- **73 000 CDI intérimaires ont été signés à fin septembre 2019.**

DONNÉES NATIONALES DE CADRAGE

Chiffres de septembre 2019 par rapport à septembre 2018

LES CHIFFRES CLÉS :

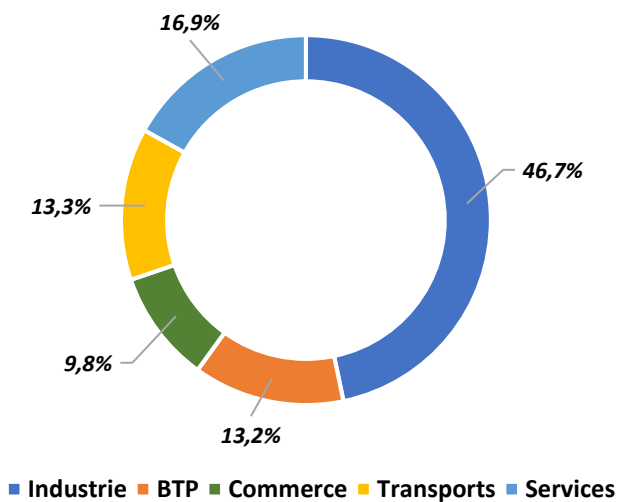
Les effectifs intérimaires s'inscrivent en baisse (-6,7 %) au niveau national.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR GRAND SECTEUR D'ACTIVITÉ

Tous les secteurs en baisse

L'emploi intérimaire diminue dans les services (-2,8 %), le BTP (- 3,1 %), le commerce (- 6,2 %), les transports (-7,8 %) et l'industrie (- 8,7 %).

Répartition des effectifs intérimaires par secteur

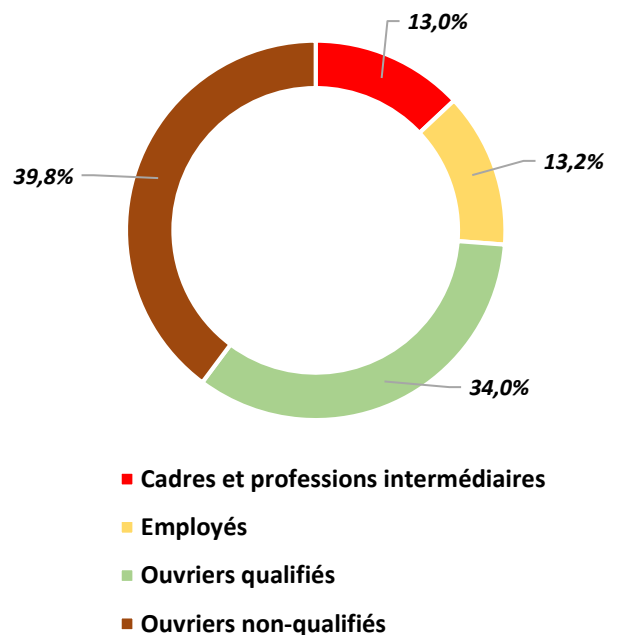


ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INTÉRIMAIRES PAR QUALIFICATION

Une évolution contrastée

L'emploi intérimaire augmente chez les cadres et professions intermédiaires (+1,1 %). Il recule chez les ouvriers non qualifiés (-6,3 %), les employés (- 7,3 %) et les ouvriers qualifiés (-9,8 %).

Répartition des effectifs intérimaires par qualification

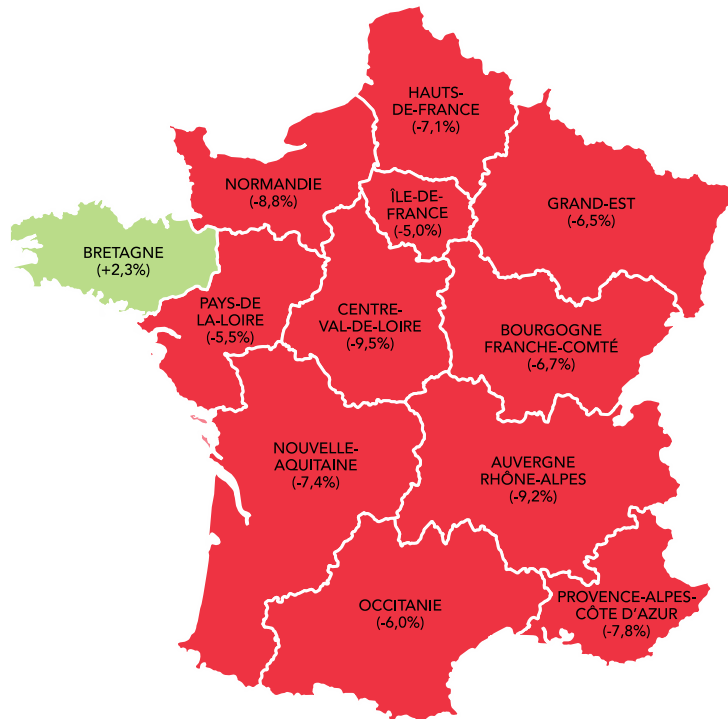


LA FRANCE DES RÉGIONS

Septembre 2019 par rapport à septembre 2018

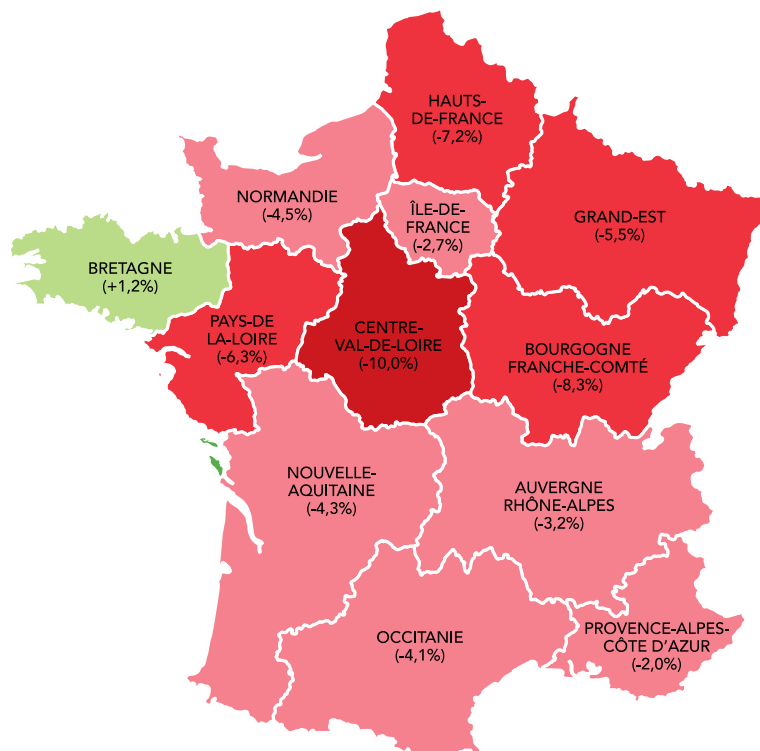
La majorité des régions restent en négatif

En septembre 2019, la région la plus dynamique est la Bretagne (+2,3 %).



Cumul annuel : janvier-septembre 2019 (%)

Au cours des neuf premiers mois de l'année, l'emploi intérimaire enregistre une baisse de -4,7 % par rapport à la même période en 2018.



Le baromètre PRISM'EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l'emploi intérimaire. **Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours de l'ensemble du mois précédent (par rapport au même mois de l'année précédente) selon les qualifications, les grands secteurs d'activité, les régions et les départements.**

Le baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises **par un panel d'entreprises de travail temporaire représentant plus de 80% de l'emploi intérimaire.**

Afin de comparer le volume d'emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.

Pour plus d'informations : <https://www.barometre-prisme.eu>



Contacts presse

Godefroy Daubin

06.67.98.27.32

godefroy.daubin@plead.fr

Juliette Prost

06.72.47.53.28

juliette.prost@plead.fr

À propos de Prism'emploi

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession.

10 000 agences d'emploi et 29 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire.

www.prismemploi.eu - @Prismemploi